

MOUVEMENT 2012

PRINCIPES GENERAUX DE SAISIE

En ce qui concerne les questions relatives à la nature des fonctions, aux délais à respecter et aux démarches et formalités à effectuer pour les postes à profil notamment, je vous invite à vous reporter aux instructions spécifiques mentionnées dans la circulaire départementale.

La formulation des vœux peut être opérée selon deux modalités et ce, à la discrétion des participants à savoir soit par l'intermédiaire :

- de vœux précis,
- et/ou
- de vœux géographiques dits «vœux communes».

L'attention des participants est appelée sur le fait que les deux modalités de formulation ne se substituent pas l'une à l'autre mais sont, au contraire, complémentaires et peuvent offrir une réponse à une situation personnelle.

Quelle que soit la formulation retenue, les affectations sont régies par des règles identiques à savoir l'application du barème.

I/ FORMULATION DES VŒUX

1/ formulation de vœux précis :

Vous devez saisir le n°de poste sollicité étant précisé que ce numéro est celui qui précède chaque type de poste.

FONTAINEBLEAU	0770381W
E.E.P.U.	
IEN de Fontainebleau – 1 rue Jean Becquerel	
➤ n°du support : 1901	ENS.CL.ELE.ECEL
➤ n°du support :3315	INI.ET.ELE IEEL PRIMO ARRI

2/ formulation de vœux géographiques dits « vœux communes »

a/ finalités :

Formuler un vœu géographique permet de postuler sur tout poste vacant ou susceptible de le devenir dans les écoles de la commune considérée et ce, uniquement pour la nature du poste choisie. En conséquence, le participant qui recourt à ce type de vœux est réputé avoir accepté une nomination sur tous les postes de même nature de la commune (ex : tous les postes d'adjoint de la ville de Melun).

Dans la mesure où vous souhaiteriez démultiplier les possibilités d'être affecté(e) sur divers postes d'une même commune voire sur d'autres communes, il conviendra d'effectuer la même démarche en changeant uniquement les supports d'affectation si vous souhaitez postuler sur une même commune et en changeant de communes et de nature de postes si vous désirez modifier l'aire géographique d'affectation et la nature du support choisi.

b/ démarches :

Attention :

Le «vœux communes» ne concerne pas les postes dans les écoles d'application ni ceux dans les établissements spécialisés.

1/ vous choisissez la commune dans laquelle vous souhaitez être affecté(e).
EX : Melun

2/ vous sélectionnez la nature sur lequel vous voulez exercer (Exemple : ENS.CL.ELE.ECEL)

Vous avez formulé des vœux sur tous postes d'adjoint classe élémentaire sur la commune de Melun.

III/ SITUATION GEOGRAPHIQUE DE CERTAINES COMMUNES

Ne pas confondre :

Chailly-en-Bière : et Chailly-en-Brie	Circonscription de Fontainebleau Circonscription de Coulommiers
Maisoncelles-en-Brie : et Maisoncelles-en-Gâtinais	Circonscription de la Ferté-Sous-Jouarre Circonscription de Nemours
Sivry-Courtry et Courtry	Circonscription de Melun Nord et Est Circonscription de Chelles
Sognoles-en-Montois Soignolles-en-Brie	Circonscription de Montereau Circonscription de Pontault-Combault

III/ BRIGADE DEPARTEMENTALE

BD Champs sur Marne	poste n° 1437	TIT.R.BRIG	11 postes
BD Chaumes en Brie	poste n° 1431	TIT.R.BRIG	8 postes
BD Chelles	poste n° 1420	TIT.R.BRIG	8 postes
BD Claye Souilly	poste n° 1439	TIT.R.BRIG	8 postes
BD Combs la Ville	poste n° 1436	TIT.R.BRIG	6 postes
BD Coulommiers	poste n° 1422	TIT.R.BRIG	6 postes
BD Dammarie les Lys	postes n° 1427	TIT.R.BRIG	5 postes
BD Dammartin en Goële	poste n° 1421	TIT.R.BRIG	10 postes
BD Fontainebleau	poste n° 1423	TIT.R.BRIG	8 postes
BD La Ferté sous Jouarre	poste n° 1442	TIT.R.BRIG	6 postes
BD Lagny sur Marne	poste n° 1424	TIT.R.BRIG	13 postes
BD Le Mée sur Seine	poste n° 1426	TIT.R.BRIG	8 postes
BD Meaux nord	poste n° 1434	TIT.R.BRIG	9 postes
BD Meaux Sud	poste n° 1425	TIT.R.BRIG.	12 postes
BD Melun Nord et Est	poste n° 1432	TIT.R.BRIG	10 postes
BD Melun Sud	poste n° 1441	TIT.R.BRIG.	8 postes
BD Montereau	poste n° 1429	TIT.R.BRIG	7 postes
BD Nemours	poste n° 1433	TIT.R.BRIG	9 postes
BD Ozoir la Ferrière	poste n° 1440	TIT.R.BRIG	9 postes
BD Pontault Combault	poste n° 1438	TIT.R.BRIG	8 postes
BD Provins	poste n° 1430	TIT.R.BRIG	14 postes
BD Sénart	poste n° 1428	TIT.R.BRIG	9 postes
BD Torcy	poste n° 1435	TIT.R.BRIG	10 postes
BD Val d'Europe	poste n° 1443	TIT.R.BRIG	11 postes

IV/ POSTES DE REMPLAÇANTS DANS LES CIRCONSCRIPTIONS ASH

IEN ASH Sud	poste n° 1448	RE ZIL ASH	7 postes
IEN ASH Centre	poste n° 1449	RE ZIL ASH	7 postes
IEN ASH Nord	poste n° 1447	RE ZIL ASH	11 postes

Ne pas confondre avec le poste intitulé R. CONG. ASH implanté à l'EREA de Chamigny (poste n°1545).

V/ POSTES DE BRIGADE DEPARTEMENTALE ASH

Ces postes publiés :

IEN ASH Sud	Poste n° 1451	RE.BRI.ASH	5 postes
IEN ASH Nord	Poste n° 1450	RE.BRI.ASH	7 postes
IEN ASH Centre	Poste n° 1452	RE.BRI.ASH	7 postes

sont les postes confiés aux enseignants qui assureront dans le **département**, le remplacement des candidats en formation au CAPA-SH.

